

s'annonce un mouvement contraire venant d'autres régions du pays, nous saluons les nouveaux venus; mais je ne crois pas que nous en soyons au point de nous demander: Pourquoi former des gens? Si, après tout, un jeune homme, une jeune fille, sont capables de recevoir une formation professionnelle dans l'une de nos écoles techniques ou commerciales—et alors même qu'aucun emploi ne serait disponible au Nouveau-Brunswick—ils pourront par la suite trouver du travail ailleurs, au Canada, devenir un membre productif de la société, payer des impôts et aider ainsi à renverser la situation. Je ne pense pas, d'ailleurs que nous en soyons là.

**Le sénateur Fergusson:** Je voudrais revenir sur la question des jardins d'enfants. Nous avons entendu de nombreux arguments démontrant à quel point il est important, pour l'enfant qui n'a pas encore l'âge scolaire, qu'il reçoive une certaine formation, si nous voulons l'élever au-dessus du niveau de la pauvreté. Je suis tout à fait d'accord avec l'opinion exprimée par le Ministre. Si nous créons maintenant des jardins d'enfants au Nouveau-Brunswick, nous aiderons probablement des gens qui n'en ont pas besoin, des gens qui, actuellement, peuvent envoyer leurs enfants dans des jardins d'enfants. Pouvons-nous faire quelque chose pour donner déjà à ces enfants d'âge préscolaire, une formation qu'ils n'ont pas la possibilité de recevoir autrement? On nous a très souvent fait remarquer que l'avenir de l'enfant peut dépendre de ce qu'il advient de lui à cette période de son expérience.

**L'hon. M. Thériault:** Je ne crois pas que ce soit une question que l'on puisse régler du jour au lendemain, et il est probable que ce problème ne sera jamais totalement résolu. Toutefois, je crois que nous pouvons l'aborder en créant ce qu'on appelle couramment des programmes d'aide aux familles («Home-care programs»). Ces programmes ont déjà été mis en œuvre au Canada au bénéfice des tout petits. Dans ce domaine, tout se tient. Le besoin fondamental est le logement, j'en suis d'accord avec le Sénateur Fournier. Il n'est pas rare de voir à Montréal ou à Toronto des ouvriers faire 25 à 30 milles chaque jour, en métro ou en autobus, à travers des rues grouillantes de foule, pour se rendre à leur travail. Je crois que si notre pays arrive à avoir de grands centres fortement peuplés, son avenir dépendra de la population elle-même. Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces atlantiques sont des régions idéales pour le développement des communautés installées à 25 ou 30 milles des lieux de travail; je pense précisément à notre région d'Edmundston et à ma propre région dans les environs de Bathurst et de Saint John. En raison du programme actuel, tout le monde se porte vers les centres qui ne sont pas toujours organisés ou préparés de manière adéquate. A mon avis, ceci s'est déjà produit dans

des villes comme Toronto, Montréal et New York. La population s'est ruée dans ces grandes villes il y a une cinquantaine d'années, et il y existe maintenant de réels problèmes du fait de l'absence d'une planification appropriée. On trouve dans ces régions, des quartiers de taudis qui sont probablement pires que ceux que l'on peut voir ailleurs dans le monde.

Avec une planification adéquate ceci pourrait être évité. Quelqu'un qui travaille à Edmundston n'est pas nécessairement obligé d'y vivre, il peut s'installer à St-Basile, St-Jacques ou ailleurs, où il sera plus heureux.

Toutefois, en vertu de la procédure de la société centrale d'hypothèque et de logement, il est forcé de s'installer dans un endroit où les services sanitaires seront disponibles, pour pouvoir obtenir un prêt ou une subvention pour son logement.

Je crains que ce problème n'ait pas été traité de manière adéquate.

**Le sénateur Fournier:** Avez-vous déjà discuté de ce problème avec les autorités à Ottawa?

**L'hon. M. Thériault:** Oui, très sérieusement. Je suis assez fier du fait que j'étais ministre des affaires municipales lorsque la Société de logement du Nouveau-Brunswick a été créée: je la regarde un peu comme mon œuvre, encore qu'elle ne donne pas tout ce que j'en espérais. Elle a été cependant d'un grand secours.

**Le sénateur Cook:** Dans quelle mesure les normes minimum de la Société centrale d'hypothèque et de logement sont-elles trop élevés ou difficiles à satisfaire?

**L'hon. M. Thériault:** Parce que, il y a 15 ou 25 ans, existaient au Nouveau-Brunswick des communautés connues comme de bonnes communautés rurales et leurs conditions de logement étaient tout à fait convenables pour l'époque.

Si un jeune homme, travaillant dans une usine de pâte et papier à Newcastle ou à Chatham dans ma propre région, qui gagne bien sa vie et qui voudrait bâtir là, à 10 milles de l'endroit où les services de base ne sont pas fournis...

**Le sénateur Cook:** Qui sont représentés par quoi?

**L'hon. M. Thériault:** L'eau et les égouts.

**Le sénateur Fournier:** Et les gens n'acceptent pas les puits artésiens?

**Le président:** Ils les acceptent en certains endroits.

**Le sénateur Fournier:** Ils ne les acceptent pas.

**L'hon. M. Thériault:** Ils les acceptent pour les anciens immeubles.